

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MAIRIE DE DOMBLANS  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE DOMBLANS LE 30 AVRIL 2019**

Date de convocation : 23 avril 2019	
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 22	
Présents : 19	Votants : 21

**L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 30 avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard Frachon.**

**Présents** : Sophie Guillaume-Belle Monique Gaudron, Chrystel Meulle, Chantal Martelin, Roger Ballet, Bernard Frachon, Jacques Hédin, Emmanuel Rizzi, Gilles Campy, Christophe Chevassu, René Dutruel, Laurent Guillemain, Jean Nozière, Philippe Leseigneur, Pierre Breton, Christophe Pitel, Jacques Grillot, Rémi Courtout, Thomas Chanet.

**Excusés** : François Foucquart, pouvoir donné à M. Laurent Guillemain  
Jean Pierre Médigue, pouvoir donné à M. Roger Ballet,  
Sandrine Gauchet.

1/ **C.C.B.H.S.** : attribution de compensation

- a) **Périscolaire**. Validation à l'unanimité du rapport de la CLECT, concernant l'année 2018 et pour les deux communes historiques.
- b) **GEMAPI**. Validation à l'unanimité du rapport de la CLECT, pour une attribution de compensation dérogatoire. Il est souligné le principe de solidarité entre toutes les communes de la CCBHS, le choix d'une contribution communale plutôt qu'une taxe auprès des habitants. Le montant moyen de la contribution est de 5,78€ par habitant.
- c) Approbation à l'unanimité du rapport de la CLECT concernant les montants suivants, pour les communes historiques :
  - Bréry : 19 345€
  - Domblans : 9 115€

2/ Le conseil municipal ne préempte pas concernant la maison « Vaillat », qui sera acquise par Mr Tournier Jérôme.

3/ Un cadeau de 250€ a été offert par la commune au départ en retraite de Mme Bécoulet.

4/ Compte rendu du congrès départemental des Sapeurs-Pompiers le 30 mars, à Domblans. Il a été fait état de la faiblesse du bénévolat et du recours possible aux anciens. Il faut inciter au recrutement des jeunes.

5/ Compte rendu de la conférence des maires le 2 avril à Passenans, sur la prise de compétence eau assainissement par la CCBHS. Une réunion spécifique se déroulera auprès du conseil municipal de Domblans avec le technicien de la CCBHS pour mesurer les enjeux de cette prise de compétence.

6/ Compte rendu du conseil communautaire du 4 avril, à Voiteur. Tous les budgets ont été adoptés, présentés par thèmes. Les taux de fiscalité sont restés identiques.

- 7/ Compte rendu de l'Assemblée Générale des Maires du Jura le 12 avril à Juraparc, en présence notamment de Mr le Préfet du Jura. Débat intéressant sur les expériences de communes nouvelles dans le Jura.
- 8/ Construction de la nouvelle gendarmerie : réception de l'arrêté modificatif de Mr le Préfet de Région concernant la réduction du périmètre de fouilles, il n'y a plus de problèmes pour la construction, d'autant que l'Architecte des Bâtiments de France a donné son accord au projet. Nous sommes en attente du dépôt du permis de construire qui sera instruit par les services à Dole.
- 9/ Fixation à 1,5€ le mètre linéaire pour les producteurs locaux qui s'installeront au marché de producteurs à Bréry le 2<sup>ème</sup> vendredi des mois de mai à septembre 2019.
- 10/ Demande de subvention accordée à hauteur de 30 € pour chacun des deux enfants de Domblans qui participeront à la classe de mer de l'école publique de Voiteur.
- 11/ Il est décidé de remplacer l'ordinateur de Mme la Directrice par un ordinateur reconditionné, plus performant que le précédent.
- 12/ Recrutement d'un personnel (40 heures par mois) pour la gestion des salles des fêtes, pour pallier à l'arrêt maladie de Mme Chaloyard.
- 13/ Accord pour le prêt de la petite salle de la salle des fêtes de Domblans au Foyer Rural pour la pratique de la gymnastique douce.
- 14/ Compte rendu du conseil d'école du 1<sup>er</sup> avril. Les travaux demandés dans la cour ne sont pas prévus au budget 2019 et n'ont pas fait l'objet de classement en termes de priorités, à ce jour.
- 15/ Le réseau d'eau de Domblans a été contrôlé, il est en bon état général, la qualité du service a été établie.
- 16/ L'enfouissement des réseaux secs dans le lotissement de la Sarazine se termine. Nous sommes en attente du branchement électrique et de téléphone.
- 17/ Compte rendu de la réunion du 16 avril sur le déplacement doux entre les communes historiques de Bréry et Domblans. Les partenaires institutionnels et financiers sont identifiés, deux hypothèses de tracés sont envisagées ainsi que la réalisation d'un évènement convivial pour mobiliser la population à ce projet.
- 18/ Point sur les travaux de voirie en cours, rue du Faou, chemin des châteaux, rue de la Grande Fontaine et chemin de St Lamain à Bréry. Une tombe abandonnée sera reprise dans l'ancien cimetière. Il est aussi fait le point sur l'installation de l'aire de camping-car par la CCBHS, chantier qui n'avance pas.
- 19/ Le contrat avec l'association AIR pour la reconduction d'un emploi aidé ne sera renouvelé.
- 20/ Compte rendu de la visite du 24 avril de la forêt soumise avec deux techniciens de l'ONF sur le secteur de la Muyre. Un plan de gestion pour 20 ans sera présenté à l'automne au conseil municipal.

#### Questions diverses :

- Visite de la station d'épuration, de Blandans et la Muyre samedi 4 mai à 14 h.
- Une phase de test pour la mise en place du dispositif de transmission des résultats des élections européennes aura lieu le 7 mai.

- Cérémonie du 8 mai à 10h00 devant le Monument aux Morts
- Information donnée au conseil concernant un défaut de surveillance récent à l'école.

Prochain Conseil le 28 mai 2019 à 19H, Le suivant aura lieu le 25 juin.

La séance est levée à 22h15.

Le Maire de Domblans,

Bernard Frachon.

